



## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 NOVEMBRE 2009

**Présents:** P. Biechy, S. Bouillon, C. Duhamel, M. Gillet, D. Glévarec, L. Houdet, X. Hubert, Y. Le Quéré, G. Longeat, C. Morvan, P. Mourot, C. Petit, D. Souben, L. Tilleau.

**Absents excusés:** P. Frasquet, T. James, M. Stephan.

La séance est ouverte à 19 heures par le Président qui souhaite la bienvenue à l'ensemble des Membres présents du CA.

Les différents points de l'ordre du jour, préalablement envoyé à tous les Membres, sont alors étudiés et font l'objet du compte rendu suivant:

### **Intérim de Terry James**

Suite à une évolution dans sa carrière professionnelle, T. James n'est plus en mesure, dans l'immédiat, d'assurer la Présidence de la Commission développement. Pour pallier à cette situation, le Président a proposé, en accord avec l'intéressé, que Christian Duhamel assure l'intérim.

Cette proposition a reçu l'agrément de tous les Membres présents du CA.

### **Projet de répartition de la subvention investissement du Conseil Général pour l'année 2010.**

G. Longeat présente le projet élaboré par le groupe de travail constitué des Membres du Bureau et des Présidents de Commission, groupe dans lequel s'est particulièrement investi P. Mourot. Ce projet, qui a trouvé un large consensus parmi les Membres du groupe, a retenu trois critères pour déterminer les investissements susceptibles d'être subventionnés, à savoir:

- Limiter le nombre des matériels et équipements éligibles de façon à rendre significative le montant de la subvention et influencer sur la politique sportive des Clubs.
- Favoriser le développement de la voile sportive en direction des jeunes de moins de 16 ans dans une première étape.
- Réexaminer chaque année les critères en fonction des évolutions et des résultats de l'année précédente.

Sur ces bases une liste des équipements préconisés par le groupe de travail a été remise pour examen aux Membres du CA. Après un débat constructif et animé de plus d'une heure cette liste a été validée à l'unanimité des Membres du CA présents.

Le projet ainsi adopté sera présenté dans les prochains jours au Conseil général qui est seul habilité à décider de son application.

Après l'éventuel accord du CG la liste sera communiquée à tous les Clubs.

### **Voile à l'école.**

#### **• Recherche d'un Responsable**

Les Membres du CA ont été invités apporter leur concours au bureau du CDV dans sa recherche d'une personne bénévole désireuse de s'investir sur le dossier du développement de la

voile dans l'enseignement primaire et secondaire. Cette personne travaillerait, dans un premier temps, avec la Commission développement et si, son activité se développait, une commission spécifique pourrait être créée.

#### •**Projet Hisse et Eau**

Le projet Hisse et Eau pour l'année 2010 est en cours d'élaboration avec l'USEP et les Conseillers pédagogiques départementaux. Ce projet est actuellement dans une phase de développement, le CDV accompagnera sous forme d'une aide financière les Clubs du Département volontaires. Un appel est lancé pour que de nouveaux Clubs s'inscrivent dans ce projet.

#### •**Challenge des Lycées**

Le Challenge des Lycées démarre avec une première régata, dénommée « sélective », qui se déroulera le mercredi 25 novembre sur les 8 bateaux 7,5 de l'ENVS à Quiberon. Cette régata est un passage obligatoire pour les équipages qui désirent participer au Challenge proprement dit, qui aura lieu selon toute vraisemblance au CNL à Lorient au mois de mai 2010, et bénéficier du financement par le CDV de 6 entraînements pendant la saison pour sa préparation. La distribution des prix se fera sous forme de lots et non plus de bourses et l'équipage vainqueur représentera le Morbihan au Championnat de France avec l'aide financière du CDV.

Dominique Létard a accepté de prendre, à titre bénévole, la responsabilité de l'organisation pour le compte du CDV.

### **Information sur les événements organisés par le CDV**

#### •**Championnat de France Minimes**

Une réunion tripartite s'est tenue à l'ENV le 12 novembre 2009 en présence de Serge Agreke, Directeur de l'ENVS, Jean-Pierre Churet, Vice-Président de la FFV, Didier Flamme, Cadre technique de la FFV et les Représentants du CDV, G. Longeat, M. Gillet et Christian Duhamel. Après l'examen rapide du bilan de l'édition 2009 jugé globalement positif, le CDV a été reconduit par la FFV dans sa fonction d'organisateur de l'édition 2010.

Le CDV a accepté la mission en précisant que, cette année, elle prenait à sa charge l'organisation complète de la manifestation, l'ENV devenant un prestataire de service. Michel Gillet, assisté de Christian Duhamel, sont, au sein du CDV, les Responsables de l'organisation

La première étape est l'établissement d'un budget en équilibre, qui devra être validé par les trois Partenaires. Au cours de cette réunion M. Gillet a succinctement exposé les différents types d'animation qu'il souhaitait mettre en place pour renforcer le côté festif de cette manifestation. Il a, d'autre part, indiqué que la visibilité, sur le site, de nos partenaires institutionnels, notamment le Conseil général, devra être fortement améliorée.

#### •**Crédit Agricole Tour**

Christine Morvan, Responsable pour le CDV de cet événement, a fait le point sur l'état d'avancement de la préparation:

- les Partenariats avec le Crédit agricole et USHIP sont reconduits.
- Les dates et le tracé du parcours ont été défini.
- Le YCCA assurera l'organisation sur l'eau.

C. Morvan a précisé, d'autre part, qu'une présentation de la manifestation avait eu lieu au Crouesty pendant le Mille Sabords et qu'une seconde aurait lieu au Salon nautique de Paris le Mercredi 9 décembre.

### **Situation des CLE et CED**

X. Hubert a fait un point précis sur les inscriptions aux CLE et CED :

## •CLE

Planche à voile: 8 coureurs mais seulement 3 contrats coureurs signés

Catamaran: 16 coureurs mais seulement 3 contrats coureurs signés

X. Hubert a mis l'accent sur le fait que les coureurs inscrits devaient impérativement signer leur contrat au CDV pour pouvoir participer aux entraînements organisés par la Ligue et les CDV.

## •CED voile légère

Planche à voile: 27 contrats coureurs sur 4 Clubs essentiellement

Catamaran: 8 contrats coureurs sur 3 Clubs essentiellement

Miniji: 6 contrats coureurs sur 2 Clubs

## •CED Habitable

Le CDV, en partenariat avec le Club Océane de St Philibert, a lancé une consultation auprès des Clubs pour la création éventuelle d'un CED Open 5,7. Les retours ont été très positifs ce qui a permis au CA de valider la création de ce CED pour la saison 2010 à St Philibert. Tous les Clubs du Département intéressés par ce Centre doivent prendre contact avec Stéphane Menuet.

## •CED en attente

La FFV ayant intégré l'organisation d'un Championnat de France Open Bic, le CDV serait favorable à la création d'un CED pour ce support. Les Clubs intéressés par la prise en charge de ce CED sont priés de se faire rapidement auprès du Secrétariat du CDV.

Pour les séries laser et optimist, le nombre de coureurs est insuffisant pour justifier l'ouverture d'un CED.

## Informations générales

### •Locaux du CDV

Le CDV a aménagé dans ses nouveaux locaux. Il dispose d'un bureau et un photocopieur noir et blanc inutilisé, les Clubs intéressés peuvent s'adresser au Secrétariat du CDV.

L'aménagement du nouveau bureau du CDV représente un coût d'environ 2000 € TTC. La réalisation de cet investissement a été validé par le CA.

### •Cotisation Clubs

La situation économique actuelle ne permettant pas d'envisager une augmentation de la cotisation annuelle des Clubs, celle-ci restera inchangée à 160 € pour 2010. Le CA a approuvé à l'unanimité cette décision.

### •Horaires d'Anne-Sophie

Anne-Sophie, pour des raisons personnelles, a demandé à ne pas travailler le mercredi, sauf cas exceptionnel. Ses nouveaux horaires sont donc, à partir de novembre:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 heures à 12 heures 30 et 13 heures 30 à 17 heures.

### •Site Internet

Le site internet est en cours de modification pour permettre une réactivité plus grande.

### •Label

Suite à la réunion Ligue du 19 novembre à laquelle a assisté Anne-Sophie, toutes les demandes de label « Ecole française de voile » ont été validées. Pour le label « Compétition » deux cas restent à valider.

### •Projet sportif

Daniel Souben a fait part au CA de son vif regret de ne pouvoir élaborer le projet de développement de l'activité sportive voile en Morbihan, ses activités professionnelles ne lui permettant pas de dégager le temps nécessaire. Le CDV tout en comprenant et regrettant sa position

est à la recherche d'une alternative.

**•Frais de déplacement des Membres élus du CDV**

Les élus du CDV qui désirent bénéficier du crédit d'impôt sur leurs revenus 2009 en faisant don de leur frais de déplacement doivent remplir le document prévu à cet effet avant le 31 décembre. Toutes les informations qui leur seraient nécessaires sont disponibles au Secrétariat du CDV.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 heures 30.

Le Secrétaire général

Le Président